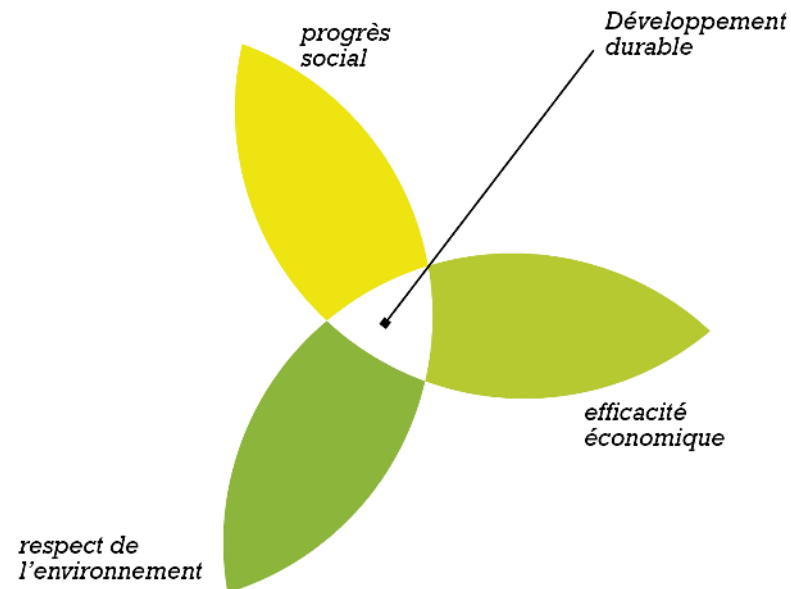


Service Social Conseil en Entreprises

CONTRAT DE PROGRES

IDEE ALSACE

2018-2021



I Présentation de notre entreprise

Notre activité	Service social spécialisé dans l'intervention en entreprise : - Aide aux salariés par le biais d'interventions individuelles ou collectives, - Appui RH pour des questions sociales liées aux salariés, - Prestations d'assistance sociale dans les entreprises, - Interventions lors des PSE pour répondre aux questions sociales, en appui au reclassement professionnel.
Historique	- 1999 : création de l'entreprise avec une collaboratrice qui a démarré en tant qu'indépendante, - 2008 : la dirigeante actuelle rejoint l'entreprise avec un développement de la demande et un changement de statut juridique (SARL). Le recrutement de collaborateurs s'est développé pour répondre à la demande des entreprises clientes, en effet l'entreprise est passée de 12 clients en 2009 à 32 clients à ce jour, - 2016 : La créatrice a fait le choix de quitter la structure.
Faits et chiffres clés	Effectif : 8 collaborateurs dont 5,3 ETP (2017) CA : 584 k € (2016)
Nos motivations pour l'adhésion à la signature régionale	Service Social Conseil en Entreprise (SSCE) constitue par son activité un des piliers du développement durable. La structure fonctionne sur les principes de l'entreprise libérée où collaboration, responsabilité, confiance et autonomie sont la règle. Elle souhaite formaliser son engagement RSE notamment pour répondre aux appels d'offre.

II Nos engagements

Service Social Conseil en Entreprises s'engage:

 sur le pilier « Progrès social »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Actualiser et approfondir les compétences et connaissances des collaborateurs	Au moins 1 formation collective ou journée d'information/ an	Afin d'approfondir les connaissances et compétences de ses collaborateurs et créer du lien entre eux, SSCE propose des formations et séances d'informations sur l'actualité du domaine social autour de thèmes fédérateurs.	Inviter l'ensemble des collaborateurs à participer aux journées d'information et de mise à jour de connaissance à destination des travailleurs sociaux. Proposer des formations collectives, Tenir une liste de présence et interroger les collaborateurs sur la pertinence et l'utilité des événements proposés.	2021	2019 : 1 formation collective ou journée d'information 2020 : 1 formation collective ou journée d'information 2021 : 1 formation collective ou journée d'information
Formaliser les bonnes pratiques de « télé travail »	100% des collaborateurs ont signé la charte « télétravail »	SSCE souhaite formaliser une charte de bonnes pratiques en matière de télé travail qui permettrait notamment que l'entreprise et ses collaborateurs puissent prendre des engagements respectifs.	Rédiger la charte de bonnes pratiques, Consulter les collaborateurs, La diffuser à l'ensemble des collaborateurs pour validation et signature, Organiser des « tables rondes » d'expression sur les conditions de travail à domicile et chez les clients.	2021	2019 : rédaction de la charte 2020 : 100% des collaborateurs signataires 2021 : 100% des collaborateurs signataires

Développer les compétences des jeunes	1 stagiaire ou apprenti tous les 2 ans	L'entreprise souhaite accueillir des jeunes en formation dans l'optique de les former au métier et les pérenniser si l'activité le permet.	Obtenir l'adhésion de collaborateurs pour accompagner un stagiaire, Recruter un stagiaire.	2021	2019 : accueil d'un stagiaire ou apprenti 2020 : / 2021 : accueil d'un stagiaire ou apprenti
Soutenir des causes sociales ou culturelles	2 associations soutenues / an	L'entreprise souhaite soutenir financièrement (mécénat financier et parfois de compétences) des associations dont la cause est sociale ou culturelle en y impliquant le souhait des équipes.	Consulter les équipes sur leur souhait de soutenir une cause ou une association, Choisir des associations soutenues chaque année, Réaliser le don.	2021	2019 : 2 associations soutenues 2020 : 2 associations soutenues 2021 : 2 associations soutenues

 sur le pilier « Préservation de l'environnement »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Améliorer le recyclage des déchets	100% du papier et des cartouches recyclés	Les principaux déchets liés à l'activité de l'entreprise sont le papier et les cartouches d'encre. Ainsi, l'entreprise souhaite réduire son impact environnemental par le recyclage.	Sensibiliser les équipes aux enjeux du recyclage et à l'achat de papier certifié FSC ou PEFC, Former aux bonnes pratiques de tri sélectif, Formaliser les bonnes pratiques de recyclage dans la charte « télé travail ».	2021	2019 : 100% du papier et des cartouches recyclés 2020 : 100% du papier et des cartouches recyclés 2021 : 100% du papier et des cartouches recyclés
Réduire la consommation de papier	Nombre de ramettes achetées / collaborateur / an	L'entreprise a la volonté de réduire l'impact de l'activité sur les ressources naturelles et l'impact économique des consommations de papier.	Sensibiliser les équipes aux impressions « utiles », Proposer des actions de dématérialisation, Utiliser le bureau mobile au maximum, Former les équipes au bureau mobile.	2021	2019 : Mesurer l'indicateur 2020 : Définir les objectifs et piloter l'action 2021 : Définir les objectifs et piloter l'action
Privilégier les transports en commun	100% des déplacements de ville à ville réalisés en transports en commun	Les déplacements sont quotidiens. Généralement, compte tenu de la localisation des entreprises, ils sont réalisés en voiture. Pour les déplacements de ville à ville, les transports en commun sont privilégiés.	Réaliser un état des lieux et permettre le suivi de l'indicateur, Encourager les équipes à l'utilisation des transports en commun	2021	2019 : 0 déplacement de ville à ville en véhicule 2020 : 0 déplacement de ville à ville en véhicule 2021 : 0 déplacement de ville à ville en véhicule

 sur le pilier « Efficacité économique »

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Développer l'activité de service social en entreprise	+ 3 clients/ an (Base 2017 : 35 clients)	Pour faire face à la concurrence accrue, SSCE souhaite développer son activité.	Développer la prospection et le bouche à oreille, Diffuser des références clients, S'accorder avec d'autres professionnels, Démocratiser le concept de service social en entreprise.	2021	2019 : + 3 clients 2020 : + 3 clients 2021 : + 3 clients
Evaluer la satisfaction des utilisateurs	100% des personnes rencontrées interrogées	SSCE souhaite identifier les attentes et la satisfaction des clients/utilisateurs dans l'optique d'améliorer ses services.	Diffuser un questionnaire de satisfaction aux utilisateurs des services SSCE rencontrés chaque trimestre, Analyser le taux de retour, Analyser les résultats et mettre en place des mesures correctives si nécessaire.	2021	2019 : 100% des personnes rencontrées interrogées 2020 : 100% des personnes rencontrées interrogées 2021 : 100% des personnes rencontrées interrogées

 sur la Gouvernance

Objectif	Indicateur	Justification	Moyens	Délai	Point d'étape
Impliquer les collaborateurs dans la vie de l'entreprise	1 réunion mensuelle d'1 ou 1/2 journée	L'entreprise réunit tous ses collaborateurs mensuellement pour aborder les dernières évolutions/actualités de l'entreprise, les difficultés et succès de chacun. Ces réunions sont importantes pour échanger dans la mesure où les collaborateurs travaillent à distance et se rencontrent peu.	Planifier les réunions mensuelles dans les agendas de tous les collaborateurs, Prévoir un ordre du jour, Envoyer un compte-rendu de la rencontre (à tour de rôle).	2021	2019 : réunions mensuelles 2020 : réunions mensuelles 2021 : réunions mensuelles
Créer de la cohésion d'équipe	1 évènement convivial / an	Les équipes se rencontrent au moins annuellement pour un temps convivial d'une journée, en plus des repas d'équipe, anniversaires, etc.	Interroger les équipes sur leurs souhaits et préférences, Organiser les journées ou week-ends conviviaux.	2021	2019 : 1 évènement convivial 2020 : 1 évènement convivial 2021 : 1 évènement convivial

III Conclusion

Dans le cadre de son adhésion à IDEE ALSACE, Service Social Conseil en Entreprises s'engage à :

Engagement(s) sur le pilier « **progrès social** » :

- **Actualiser et approfondir les compétences et connaissances des collaborateurs**
- **Formaliser les bonnes pratiques de « télé travail »**
- **Développer les compétences des jeunes**
- **Soutenir des causes sociales ou culturelles**

Engagement(s) sur le pilier « **préservation de l'environnement** » :

- **Améliorer le recyclage des déchets**
- **Réduire la consommation de papier**
- **Privilégier les déplacements en transport en commun**

Engagement(s) sur le pilier « **efficacité économique** » :

- **Développer l'activité de service social en entreprise**
- **Evaluer la satisfaction des utilisateurs**

Engagement(s) sur la « **gouvernance** » :

- **Impliquer les collaborateurs dans la vie de l'entreprise**
- **Créer de la cohésion d'équipe**

Ce contrat est révisé annuellement.

Année 0

Fait le : 05/02/2018

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Carmen KOHL-WAHL

Révision Année 1

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Révision Année 2

Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Révision Année 3

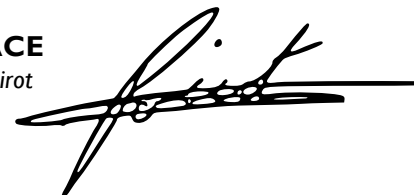
Fait le :

Pour l'entreprise

Signature dirigeant

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot



Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot

Pour IDEE ALSACE

Signature Alexandre Poirot